

Les Sables d'Olonne Agglomération

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des Sables d'Olonne

Par arrêté en date du 21 mars 2023, Monsieur Le Président des Sables d'Olonne Agglomération a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n° 4 du PLU des Sables d'Olonne menée par Les Sables d'Olonne Agglomération dont les coordonnées sont les suivantes : 21 Place du Poilu de France 85100 Les Sables d'Olonne.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 12 avril 2023 (9h00) au jeudi 11 mai 2023 (17h30) inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés du mercredi 12 avril 2023 (9h00) au jeudi 11 mai 2023 (17h30) au siège social des Sables d'Olonne Agglomération - Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne.

Ils sont consultables pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture suivants :

- Hôtel de Ville des Sables d'Olonne : Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

Le dossier en version numérique sera également accessible gratuitement sur un poste informatique situé à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne aux horaires habituels d'ouverture.

Le dossier sera consultable sur les sites internet des Sables d'Olonne Agglomération (www.isoagglo.fr) et de la Ville des Sables d'Olonne (www.lessablesdolonne.fr)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de modification n° 4 du PLU des Sables d'Olonne et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à Les Sables d'Olonne Agglomération - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne, en précisant la mention « enquête publique relative projet de modification n°4 du PLU des Sables d'Olonne », ou par mail à : enquetepublique.plulesables@isoagglo.fr

Par décision du 3 février 2023, la MRAe a décidé que le projet de modification n° 4 du PLU des Sables d'Olonne n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Madame MAUGRION Anne-Claire, est nommée par le Tribunal Administratif de Nantes en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique. Le commissaire enquêteur recevra aux dates suivantes :

- Mercredi 12 avril 2023, de 9h00 à 12h00 - Salle 2.13 (2ème étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne
- Mardi 25 avril 2023, de 14h00 à 17h00 - Salle 2.13 (2ème étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne
- Vendredi 5 mai 2023 de 9h00 à 12h00 - Salle 2.13 (2ème étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne
- Jeudi 11 mai 2023, de 14h30 à 17h30 - Salle 1.13 (1er étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours, pour transmettre à Monsieur Le Président des Sables d'Olonne Agglomération le dossier avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Simultanément, une copie de ce rapport et de ses conclusions sera adressée à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège des Sables d'Olonne Agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an. Ils seront également consultables pendant la même durée sur le site internet des Sables d'Olonne Agglomération (www.isoagglo.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Communautaire se réunira pour approuver ou non le projet de modification n° 4 du PLU des Sables d'Olonne. Cette décision prendra la forme d'une délibération. Le projet tel qu'il est soumis à l'enquête publique pourra être modifié par le Conseil Communautaire. Ces modifications devront résulter de l'enquête publique et ne pas porter atteinte à l'économie générale du projet.

Toute information sur la procédure et sur le projet de modification n° 4 du PLU des Sables d'Olonne pourra être obtenue auprès des Sables d'Olonne Agglomération, Pôle Stratégie, Service Planification.